

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 9 OCTOBRE 2017

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 03/10/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 16/10/2017

Délibération n° D-2017-408

**Conditions d'exercice des mandats locaux - Indemnités des
élus - Mise à jour du tableau des bénéficiaires**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Alain GRIPPON, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Luc DELAGARDE, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Madame Monique JOHNSON, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU

Excusés :

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Ressources Humaines

**Conditions d'exercice des mandats locaux -
Indemnités des élus - Mise à jour du tableau des
bénéficiaires**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Par délibération du 29 avril 2014, modifiée par les délibérations des 13 octobre 2014, 1er février 2016 et 5 décembre 2016, le Conseil municipal a fixé les modalités d'attribution des indemnités aux élus ainsi que les taux de ces indemnités.

L'article L.2123-23 du Code général des collectivités territoriales fixe des taux maximum de l'enveloppe des indemnités par strate de population.

La Ville de Niort étant classée parmi celles de 50 000 à 99 999 habitants, l'indemnité du Maire ne peut dépasser 110% du traitement afférent à l'indice 1022/826 et celle des adjoints 44% du traitement afférent à ce même indice. C'est sur cette base que sont fixées d'une part, l'enveloppe indemnitaire disponible et, d'autre part, les indemnités des différents élus.

En outre, la Ville de Niort est bénéficiaire de la dotation de solidarité urbaine (DSU). Ainsi, le Maire et ses adjoints peuvent voir leur indemnité majorée par référence au taux maximum applicable à la strate démographique supérieure (soit 145% pour le Maire et 66% pour les adjoints) selon la formule suivante :

$$\frac{\text{Taux maximal de la strate supérieure} \times \text{taux voté}}{\text{Taux maximal de la strate}}$$

Le taux obtenu correspond à l'indemnité majorée.

De surcroît, la Ville de Niort étant Chef-lieu de département, les indemnités du Maire et des adjoints peuvent être majorées de 25% selon la formule suivante : Taux voté x 25%

Par ailleurs, l'article 3 de la loi du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice par les élus locaux de leur mandat, prévoit qu'à défaut de délibération contraire, le Maire perçoit automatiquement une indemnité au taux maximal (110%). Le Maire a décidé de conserver une indemnité inférieure au taux maximum (84 %).

Suite à l'installation de Monsieur ROBIN Nicolas, Conseiller municipal, il y a lieu de modifier le tableau précité.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- mettre à jour le tableau des élus bénéficiaires d'indemnités, ainsi que les taux et montants de ces dernières suite à l'installation de Monsieur ROBIN Nicolas, Conseiller municipal qui percevra une indemnité d'un montant de 154,83 € correspondant à 4% du taux voté (montant calculé sur la base de IB 1022/IM 826).

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ

**TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES
ALLOUEES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE
ANNEXE A LA DELIBERATION DU 9 octobre 2017**

NOM	Prénom	Fonction	Taux voté (montant calculé sur la base de IB 1022/IM 826)	Majoration DSU (montant calculé sur la base de IB 1022/IM 826)	Majoration Chef-lieu (25% du taux voté)	Montant total de l'indemnité mensuelle (en euros)
BALOGÉ	Jérôme	Maire	84,00%	26,73%	21,00%	5 098.71
THEBAULT	Marc	Adjoint	19,00%	9,50%	4,75%	1 286.99
NIETO	Rose-Marie	Adjointe	30,00%	15,00%	7,50%	2 032.09
BAUDIN	Alain	Adjoint	0,00%	0,00%	0,00%	0,00
CHASSAGNE	Christelle	Adjointe	30,00%	15,00%	7,50%	2 032.09
GRIPPON	Alain	Adjoint	19,00%	9,50%	4,75%	1 286.99
LEFEBVRE	Jacqueline	Adjointe	19,00%	9,50%	4,75%	1 286.99
PAILLEY	Michel	Adjoint	30,00%	15,00%	7,50%	2 032.09
JEUFFRAULT	Dominique	Adjointe	30,00%	15,00%	7,50%	2 032.09
DELAGARDE	Luc	Adjoint	19,00%	9,50%	4,75%	1 286.99
HOLTZ	Anne-Lydie	Adjointe	30,00%	15,00%	7,50%	2 032.09
LAHOUSSE	Lucien-Jean	Adjoint	19,00%	9,50%	4,75%	1 286.99
BARBOTIN	Jeanine	Adjointe	19,00%	9,50%	4,75%	1 286.99
SIX	Dominique	Adjoint	30,00%	15,00%	7,50%	2 032.09
JARRY	Agnès	Conseillère déléguée	12,50%			483.83
DUPEYROU	Romain	Conseiller délégué	12,50%			483.83
BRUNETEAU	Carole	Conseillère déléguée	12,50%			483.83
LAPLACE	Simon	Conseiller délégué	12,50%			483.83
BOUDAHMANI	Yamina	Conseillère déléguée	12,50%			483.83
SAN-MARTIN ZBINDEN	Cécilia	Conseillère déléguée	12,50%			483.83
RIMBAUD	Sylvette	Conseillère déléguée	12,50%			483.83
JUIN	Guillaume	Conseiller délégué	12,50%			483.83
MILLASSEAU	Marie-Paule	Conseillère déléguée	12,50%			483.83
SIMMONET	Florent	Conseiller délégué	12,50%			483.83
HYPEAU	Christine	Conseillère déléguée	12,50%			483.83
GARENNE	Marie-Chantal	Conseiller délégué	12,50%			483.83

MARTINS	Elmano	Conseiller délégué	12,50%			483.83
VACKER	Yvonne	Conseillère déléguée	12,50%			483.83
DESCAMPS	Fabrice	Conseiller délégué	12,50%			483.83
BEAUVAIS	Elisabeth	Conseillère déléguée	12,50%			483.83
REYSSAT	Catherine	Conseillère déléguée	12,50%			483.83
DESQUINS	Dominique	Conseillère déléguée	12,50%			483.83
BELY-VOLLAND	Valérie	Conseillère déléguée	12,50%			483.83
PERSAIS	Eric	Conseiller	4,00%			154.83
PEREIRA DA CUNHA	Maria de Fatima	Conseillère	4,00%			154.83
ROBIN	Nicolas	Conseiller	4,00%			154.83
DUFORESTEL	Pascal	Conseiller	4,00%			154.83
TRUONG	Elodie	Conseillère	4,00%			154.83
PIVETEAU	Alain	Conseiller	4,00%			154.83
METAYER	Josiane	Conseillère	4,00%			154.83
POIRIER	Christophe	Conseiller	4,00%			154.83
SEGUIN	Nathalie	Conseillère	4,00%			154.83
MARJault	Nicolas	Conseiller	4,00%			154.83
GODEAU	Isabelle	Conseillère	4,00%			154.83
JOHNSON	Monique	Conseillère	4,00%			154.83
CHARBONNEAU	Jean-Romée	Conseiller	4,00%			154.83